



Syndicat Mixte Pour le  
Développement des Côteaux  
Des Hautes-Pyrénées

## Service Public d'Assainissement Non Collectif

15 Place d'Astarac- 65190 TOURNAY  
Tél.: 05 62 35 76 22

Email : spanc.coteaux@gmail.com

A Tournay le : 29/03/2022

**M. LIZOUNAT David**  
**16 Chemin du Moura**  
**65350 MARQUERIE**

**Objet :** Rapport de contrôle de la réalisation de vos travaux d'Assainissement Non Collectif (ANC)

**Référence :**

**Affaire suivie par : Vincent LABENNE**

Monsieur,

Suite au contrôle de votre dispositif d'Assainissement Non Collectif, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a établi un avis sur la réalisation de vos travaux :

Votre installation a été déclarée **conforme**.  
(Voir observation éventuelle page 5)

Pour accompagner la suite de vos démarches, vous trouverez ci-joint :

- le rapport technique du contrôle de réalisation, à conserver,
- l'attestation de conformité délivrée par le SPANC, faisant foi de la conformité de votre installation,
- ainsi qu'un guide pour faciliter vos prochaines démarches.

Une copie de cette attestation est transmise ce jour à la mairie de COUSSAN pour information.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le SPANC au 05.62.35.76.22.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire



Bernard VERDIER  
Président du Syndicat Mixte  
Pour ordre et par délégation  
Nicolas DATAS-TAPIE

Syndicat Mixte pour le Développement des Côteaux  
des Hautes Pyrénées

**Service Public d'Assainissement Non Collectif**  
15, pl. d'Astarac 65190 TOURNAY



## CONSEIL POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**Votre dispositif d'assainissement ne fonctionnera correctement que si vous effectuez un certain entretien :**

**1. Le préfiltre dans la fosse :**

Il empêche les particules en suspension de rejoindre le dispositif de traitement.

Il doit être nettoyé lorsque son colmatage devient important, à contrôler 1 fois /an à minima ou tous les six mois.

Remarque : Les matériaux filtrants du décolloïdeur (séparé de la fosse) devront être rincés tous les 4 ans.

**2. La fosse toutes eaux :**

La fosse toutes eaux utilisée dans des conditions normales devra être vidangée à 50% de volume utile de boues.

☞ La vidange de la fosse toutes eaux s'effectue en moyenne tous les 4 ans ou suivant les conditions d'utilisation.

**3. Le bac à graisses :**

Il sert à retenir les graisses des eaux ménagères.

Il doit être écrémé au minimum 1 fois/an si votre installation en est équipée.

La vidange du bac à graisses doit être effectuée tous les 4 ans en moyenne.

**4. Cas particulier des micro-stations :**

La décantation primaire des micro-stations de type boues activées, cultures fixées et SBR doit être vidangée à 30 %de volume utile de boues. Il faut se référer au guide du constructeur qui vous a été fourni par votre installateur.

**5. Les appareils électriques et mécaniques :**

Tous les systèmes électriques (pompes) ou mécaniques (augets basculants) doivent être entretenus et utilisés strictement selon les préconisations des constructeurs (se référer au guide d'utilisation du système). Il est conseillé de vérifier leur bon fonctionnement 1 fois par an.

**6. Rejet et évacuation**

Un contrôle annuel de l'écoulement des eaux usées traitées pour les dispositifs nécessitant un rejet s'impose.

**N'oubliez pas de conserver les justificatifs d'entretien (factures de Vidange, Bon de Dépotage ...). Vous devrez les présenter lors du prochain passage du technicien.**



**N'hésitez pas à faire appel au service entretien du SPANC  
au 05 62 35 76 22 pour profiter des tarifs négociés**



## Rapport d'examen de réalisation de votre installation d'ANC

### Rapport technique

**A CONSERVER**

**Référence cadastrale de l'habitation concernée par le projet d'ANC :**

**A384,A387,A163**

Numéro de dossier : 56951

#### **A. Propriétaire**

Coordonnées du demandeur, désigné par la suite comme "le pétitionnaire" :

M. LIZOUNAT David  
16 Chemin du Moura  
65350 MARQUERIE

#### **B. Renseignements généraux**

Adresse du projet d'assainissement non collectif :  
Chemin de Pailhas  
65350 COUSSAN

Type d'habitation : Diffus  
Type de résidence : Principale

Date de visite : 24/03/2022



## C. Caractéristiques techniques

### Caractéristiques du terrain

Usage du terrain :	Sol nu
<b>Encombrement paysager (terrain arboré / aménagé)</b>	
Respect des distances réglementaire :	>35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine >5 m d'une habitation >3 m d'un arbre >3 m des limites de propriété
>Jardin potager sur l'ANC :	Non
<b>Encombrement du sol (bitume, cours, stationnement)</b>	
>Voie de circulation sur l'ANC :	Non
>Construction sur l'ANC :	Non
Terrain en pente :	Oui
Terrain inondable :	Non
Respect des distances réglementaires :	Oui



## D. Installation réalisée

### Description de la filière installée

Prétraitement	
<b>Fosse toutes eaux</b>	Volume (m <sup>3</sup> ): 3 Matériau: PVC Ventilation primaire (Admission d'air): Oui Diamètre des canalisations (mm): 100 Ventilation secondaire (Extraction d'air): Oui Diamètre des canalisations (mm): 100

Traitement	
<b>Filtre à sable vertical drainé</b>	Longueur (m): 5 Largeur (m): 5 Surface (m <sup>2</sup> ): 25 Type de gravier: Gravier 10/40 lavé Type de sable: Sable 2/4 lavé Type gravier fond: Gravier 10/40 lavé



## E. Contrôle des travaux réalisés

### Canalisations et Regards

Mise en œuvre générale	Correct
Qualité des matériaux	Correct
Qualité de pose (Respect fil d'eau et tracé)	Correct

### Prétraitement

Respect du projet	Correct
Mise en œuvre générale	Correct
Séparation des eaux pluviales	Correct
Qualité de pose (Respect fil d'eau)	Correct
Volume(s) respecté(s)	Correct
Ventilation	Correct

### Traitement

Respect du projet	Correct
Mise en œuvre générale (pente, distance, etc)	Correct
Qualité des matériaux (propreté, calibre, etc)	Correct
Bons de carrière des matériaux	Correct
Respect des épaisseurs (cm mesurés)	Correct
Respect Localisation et/ou Dimensions	Correct
Répartition et bouclage	Correct

### Dispersion, si autorisée

Type de dispersion	Rejet direct
--------------------	--------------

## Avis du SPANC sur la réalisation des travaux :

**Le projet est déclaré conforme.**

### Remarque :

- Il reste à mettre en place la ventilation secondaire au-dessus du toit de l'habitation munie d'un extracteur statique ou éolien.

### Observations Générales :

Installation réalisée selon la réglementation en vigueur cependant cet avis ne dégage pas la responsabilité de l'entrepreneur ou du réalisateur sur la qualité des travaux effectués.

Fait à Tournay, le 29/03/2022  
Le technicien



Le contrôle de bonne exécution exercé par le SPANC est réalisé conformément à l'arrêté interministériel du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5, l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Il comprend l'avis technique sur les ouvrages privés de collecte, de traitement et d'évacuation des eaux usées. Est exclu du champ d'application de ce contrôle, l'avis technique sur les ouvrages privés situés à l'intérieur des bâtiments et les ouvrages destinés à l'évacuation des eaux pluviales. La responsabilité du service de contrôle ne saurait être recherchée notamment pour les erreurs éventuelles portées sur les pièces et documents techniques remis par le pétitionnaire.

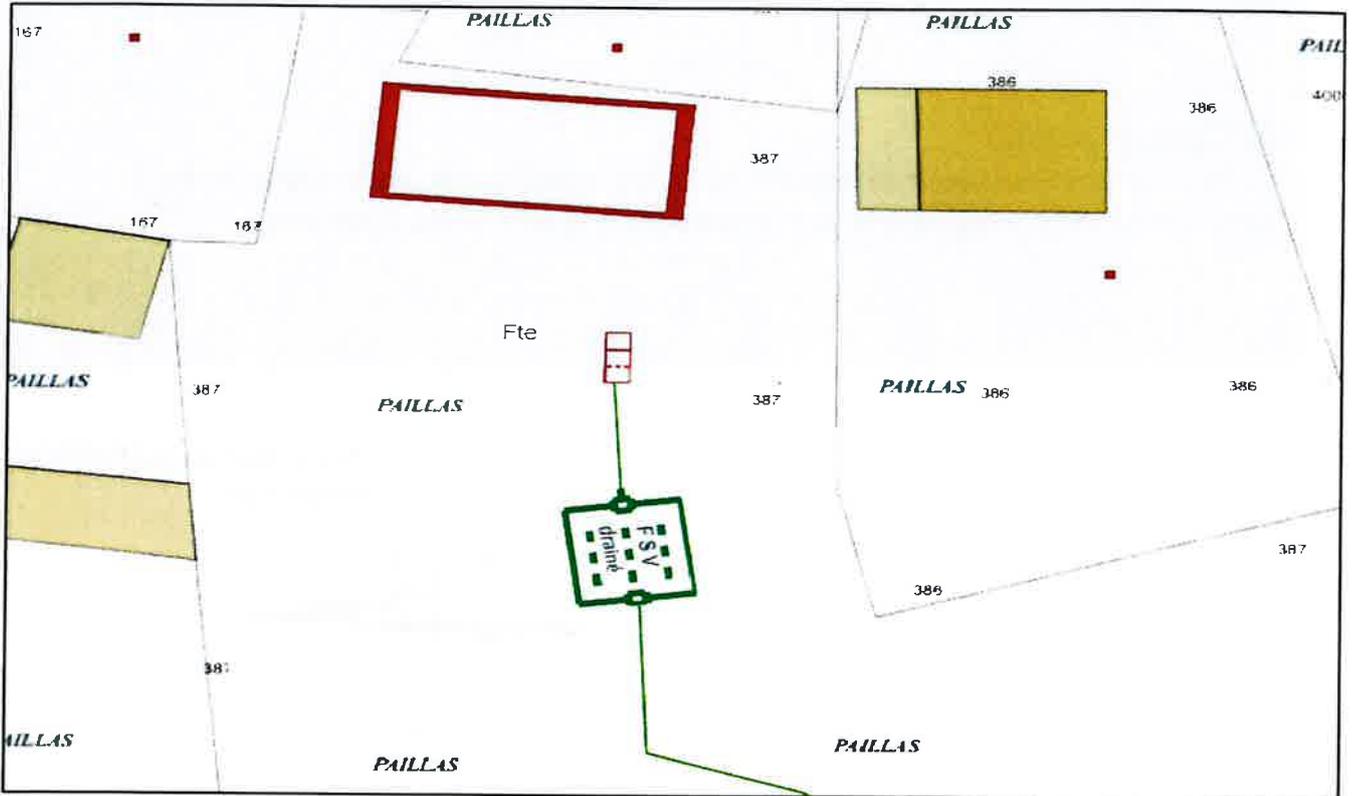
Le propriétaire s'engage à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet accepté, puis à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur sa conformité. Dans cette perspective, le propriétaire devra prévenir le Service d'Assainissement Non Collectif du Syndicat Mixte des coteaux au 05.62.35.76.22 dès le commencement des travaux afin de pouvoir fixer un rendez-vous.

Les prestations de contrôle « conception-réalisation » effectués par le service d'assainissement autonome du Syndicat Mixte des coteaux font l'objet d'une redevance.

⚡ Veuillez avertir nos services si changement de propriétaire au 05 62 35 76 22.

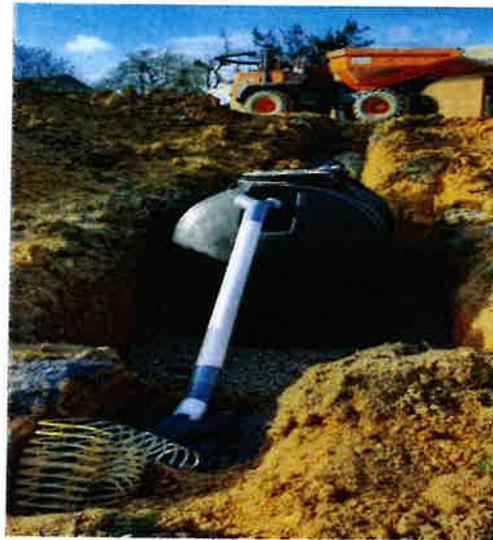
# Annexe : Schéma de principe de l'installation

(schéma donné à titre indicatif non coté, ne pouvant servir de plan de recollement)



Prétraitement	Traitement	Evacuation
Bac à graisse	Tranchées d'épandage	Pulsard
Fosse étanche	Tranchée d'épandage unique	Rejet
Fosse septique	Filtre à sable non drainé	Fossé
Fosse toutes eaux	Filtre à sable vertical drainé	<b>Ouvrages annexes</b>
Préfiltre externe	Filtre à sable semi-enterré	Regard
Préfiltre intégré	Terre d'infiltration	Regard non accessible
<b>Ventilation</b>	Lit d'épandage	Té de visite
Ventilation	Dispositif agréé	Poste de relevage
<b>Alimentation en Eau Potable</b>	Micro-station	<b>Pente</b>
Puits	<b>Végétation</b>	Sens de la pente
Forage	Arbre	P $<$ 5 %
	Haie	5% $<$ P $<$ 15%
		P $>$ 15 %

## Photographies réalisées lors du contrôle



100

# THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a story of growth and change. From the first settlers to the present day, the nation has evolved through various stages of development. The early years were marked by exploration and the establishment of colonies. The American Revolution led to the birth of a new nation, and the subsequent years saw the expansion of territory and the growth of industry.

The American Revolution was a pivotal moment in the nation's history. It was a struggle for independence from British rule, and it resulted in the adoption of the Constitution. The Constitution established a system of government that has endured to this day. The American people have shown a remarkable ability to adapt to change and to overcome adversity.

The American Revolution was a struggle for independence from British rule. The American people fought for their rights and for their freedom. The Revolution was a turning point in the nation's history, and it led to the birth of a new nation. The American people have shown a remarkable ability to adapt to change and to overcome adversity.

The American Revolution was a struggle for independence from British rule. The American people fought for their rights and for their freedom. The Revolution was a turning point in the nation's history, and it led to the birth of a new nation. The American people have shown a remarkable ability to adapt to change and to overcome adversity.

100